

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



Le **Jeudi 17 avril 2014** à 16h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION	
Date	10/04/2014
Affichage	10/04/2014

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		
En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	31	2

Étaient Présents : GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, PEYTHIEU Eric, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARTINEZ Gilles, MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Emilie, DAZIN Florian.

Étaient Représentés :

BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed.
KHALIFA Daphné pouvoir à MILLET Thibault.

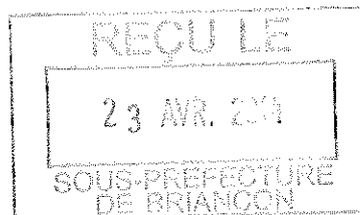
THEME : FINANCES 2

**OBJET : COMPAGNIE
« TOUJOURS CONTANT » –
ATTRIBUTION D'UNE
SUBVENTION POUR LA
PARTICIPATION AUX
COMMÉMORATIONS DU
CENTENAIRE DE LA
GRANDE GUERRE.**

Absents-Excusés :

BOVETTO Fanny, KHALIFA Daphné.

Secrétaire de Séance : ROMAIN Manuel.



Rapporteur : Jacques JALADE.

Pourquoi commémorer le centenaire de la Première Guerre mondiale ?

Près d'un siècle après le début de son déclenchement, la Première Guerre mondiale occupe toujours une place à part dans notre mémoire collective. Surnommée la « Grande Guerre » par ceux qui l'ont vécue, elle a marqué de façon douloureuse l'entrée de l'Europe et du monde dans le XX^{ème} siècle.

Pour la cinquantaine de pays belligérants, elle aura été, avec plus de dix millions de morts, une épreuve douloureuse, annonciatrice de lendemains malheureusement encore plus terribles.

Avec du seul côté français, plus de 8 millions de combattants mobilisés, près de 1 400 000 tués dont 71 000 soldats de l'Empire, plus de 4 000 000 de blessés, 700 000 veuves, un million d'orphelins, 3 millions d'hectares de terres agricoles détruites, des centaines de villes et de villages ravagées et 350 000 maisons détruites, ce conflit aura profondément et durablement marqué la France.

Comprendre ce qu'ont enduré nos sociétés et les bouleversements qui les ont durablement affectées sera donc un des enjeux principaux des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale organisées en France sur la période 2014-2018. Cependant, ce cycle mémoriel devra être bien plus qu'une succession chronologique de cérémonies patriotiques. En effet, pour honorer, comprendre et par extension faire comprendre, il devra également offrir un moment privilégié de réflexion historique et de pédagogie avec des rassemblements citoyens, éducatifs et culturels.

En définitive, les quatre années du centenaire 2014-2018 doivent permettre de dégager une interprétation intelligible et une lecture globale et intégrale de la Première Guerre mondiale.

Aussi, dans la perspective de préparer et de mettre en œuvre le programme commémoratif du centenaire, le Gouvernement a créé « La Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale ».

Cette « Mission » a mis en place un label du « Centenaire » afin d'accompagner l'ensemble des projets développés dans le cadre de la préparation du centenaire de la Première Guerre mondiale. Ce label permet de distinguer les projets les plus innovants et les plus structurants pour les territoires. Il permet notamment aux projets retenus de figurer sur le programme national officiel des commémorations du centenaire, leur offrant ainsi une visibilité nationale et internationale.

La Compagnie « TOUJOURS CONTANT », association loi 1901 composée de sept conteurs professionnels et d'amateurs de grande expérience, a décidé de participer aux commémorations du centenaire de la Grande Guerre en proposant un projet autour des contes, projet multigénérationnel plus spécialement tourné vers les jeunes (CM1, CM2, collèges, lycées) et les maisons de retraites.

La Compagnie « TOUJOURS CONTANT » a donc soumis son projet à la Mission du Centenaire. Après étude par le comité de labellisation, le projet proposé a obtenu le label du « Centenaire ».

L'originalité du projet est d'aborder la commémoration autrement. En effet, il s'agit principalement d'évoquer l'atmosphère de l'époque, en priorité dans les Hautes-Alpes, et dans le Briançonnais en particulier. Ainsi, la période sera abordée par le conte, afin de la faire découvrir aux plus jeunes, et de ramener à la mémoire des plus âgés, les récits de leurs grands-parents. En effet, la parole du conte et des récits permet naturellement de tisser et de renforcer le lien entre les générations.

Les contes, écrits pour l'occasion et totalement inédits, feront l'objet de la publication d'un ouvrage. Outre les contes, on trouvera dans ce livre une partie historique et des illustrations.

Les spectacles seront composés de contes, de musique : piano, violoncelle et accordéon, et de chants interprétés par un chanteur lyrique Jean-Pascal Introvigne. Une exposition se rapportant à la Grande Guerre, prêtée par les Anciens Combattants, sera proposée dans le lieu des représentations. Le centenaire associera également nos voisins italiens qui ont répondu favorablement au projet en se proposant de fournir documents et anecdotes pouvant servir de base aux contes.

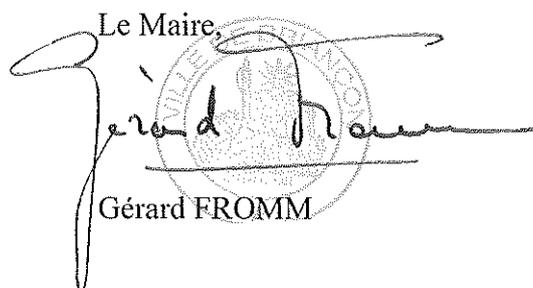
Dans le cadre des commémorations du centenaire de la Grande Guerre organisées sur la période 2014-2018, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité:

- D'approuver l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 200 euros à la Compagnie « TOUJOURS CONTANT » afin de soutenir le projet exposé dans la présente délibération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint ou un Conseiller Municipal Délégué, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire,

Gérard FROMM

TRANSMIS LE 23 AVR. 2014
PUBLIÉ LE 23 AVR. 2014
NOTIFIÉ LE 24 AVR. 2014